

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 6 (1868)
Heft: 51

Artikel: Le vatze à Pierre Botzalet
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-179985>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

gent sur tous les bancs, et bientôt s'élève un murmure général, qui domine par intervalles la voix sonore du président.

Pendant ce temps, un député, debout près du bureau, tient un papier qu'il regarde attentivement, tandis que ses collègues les plus rapprochés, l'oreille tendue, ont les yeux fixés sur lui. Au mouvement de ses lèvres il semblerait qu'il lit : vous assistez en effet à la lecture d'un procès-verbal, ou d'un rapport insignifiant. L'orateur, du reste, n'a pas à se gêner : au milieu du bruit incessant, il lirait le Syllabus ou l'almanach de Berne, que personne n'y prendrait garde.

Tout à coup il se fait silence ; on vient d'entendre la voix connue d'un orateur considéré : c'est probablement un débat qui s'engage, il s'agit d'écouter. Pourvu que cela ne soit pas trop long, car déjà une certaine lassitude se laisse remarquer parmi Messieurs les Conseillers, qui baillent, essaient d'une place, puis d'une autre. Il fait si chaud !

Mais, aïe ! ne voilà-t-il pas un discoureur malencontreux qui se lève, avec ses redites, il en a pour une heure au moins. Pour le coup, le patient n'y tient plus ; vite il déguerpit et s'en va prendre un reconfortant au restaurant législatif.

C'est ainsi que les bancs se dégarnissent peu à peu. Vers une heure, il ne reste plus, çà et là, que quelques têtes grisonnantes ou blanchies, vénérables représentants d'un âge plus vigoureux, et qui n'admettent pas que les affaires de la République puissent aller seules.

Quand arrive l'heure du second appel, le président donne le signal : soudain les huissiers s'élancent hors de la salle et courent dans toutes les directions battre le rappel. Il s'agit alors pour le conseiller d'avalier un peu lestement le dernier morceau, s'il veut rentrer à temps, sinon sa journée est décidément perdue. Du reste le président n'est pas trop rigide à l'égard des absents. Une des années précédentes, comme l'on allait faire l'appel : « Attendez, s'écria-t-il, on est allé les chercher ! »

La séance levée, heureux les députés rapprochés des lignes ferrées. En deux sauts ils sont à la gare ; ils vont passer la nuit chez eux, où ils auront même le temps de soigner leurs petites affaires. Leurs collègues campagnards, que leur éloignement prive de cette facilité, les regardent partir d'un œil presque mélancolique ; néanmoins, ils tâchent de prendre leur mal en patience et se disposent à passer leur soirée le plus gaîment possible.

La séjour de la capitale n'est d'ailleurs pas sans agréments. On va souper au Crotton, où l'art culinaire fait, dit-on, des merveilles ; puis l'on essaie une partie de billard, à moins que des goûts plus relevés ne vous portent à entrer au Temple des Muses, à l'Alcazar, puisqu'il faut le nommer. Là, pour 30 centimes, l'on entend et voit de très jolies choses. Il y a entre autres une chanson qui fait fureur ; l'air en est fort bête, mais les paroles sont délicieuses :

C'est dans Paris que ça s'est passé,
Et rap-tip tap,
Trois demoiselles ont tant dansé
Qu'elles ont fendu leurs souliers.
Da de ri ron don dé, etc.

Cependant, l'ennui a bientôt gagné ces braves conseillers. En bons Vaudois, ils regrettent la simplicité des champs, la vie de famille, les douceurs du foyer domestique. Comme Cincinnatus, ils sont impatients de quitter le timon de l'Etat pour reprendre les cornes de la charrue.

Aussi dès la première semaine, il ne manque pas de surgir une demande d'ajournement ; toujours suivie d'un formidable *appuyé*, et ordinairement acceptée, à moins qu'un adversaire inattendu ne mette en avant l'économie des deniers publics ou la dignité de l'assemblée, que ces promenades législatives compromettent en effet singulièrement. Les discussions de ce genre sont très amusantes : Tous les arguments sont bons pour Messieurs les ajourneurs. Dans la dernière session, l'un d'eux, un avocat, voulait sursoir aux travaux, *parce que les pommes de terre n'étaient pas toutes arrachées* ; un autre orateur, peu favorable à la proposition, dit en plaisantant : Eh ! Messieurs, si vous ajournez toujours, on va nous appeler un Grand Conseil roulant. D.

La vatze à Pierre Botzalet.

Pierre Botzalet, de Velarimbou, étai on brav'homme qu'on amavé gaillard dein son veladzo, surto lé dzouvené dzeins, kà lé divertesai soveint la demeindze né. Tzantavé, subliavé presque to lo dzo ; l'amavé la musiqua et la danse ; clia que dansivé lo mi, c'étai la mouferine plliate ; desai adi ai musicien djuvi la mouferine que pouèço dansi avoué ma mia, la Caton au syndico.

L'étai encora lo melliâu ami dâu curé par ce que tsantavé lo mi à l'Eglise. Lo curé l'ai desai adi : quand tari fôta don servico pour quié que sai, té nâ qu'à veni ver mé.

Pierre gardavé n'a vatse por avai dâu laci po fêre lo café que l'amavé tan ; l'ein bevesai soveint avoué la Caton. On annaie l'ami Pierre avai pou ramassa dé fein et l'an d'appri sé trova à cou dé boun'hâura, ka dein lo corein dé mars n'ein n'avai dza pllrein et ye fut dobedzi dé bâilli dé la paille dé fromeint à sa vatse, mâ la poura bite ne la medzivé pâ tan bin, et son laci sein allavé tot. Coumein lai avai n'a fita à Velarimbou, la premire demeindze dé mai et que Pierre avai dza invita n'a troupa d'amis po bâiré dâu caté, l'étai tot inquiet ; ye de ein li mîmo se ne pu pâ féré bâiré dâu café à mé zamis que yé invita, mé deran que su n'avarô, et ne vu pâ passa por on caïon ; mé fo tâtzi datseta dâu fein ; mé fo alla trova monsu lo curé, m'a adi de que ne mé refusérai rein.

Bondzo monsu lo curé. — Bondzo l'ami Pierre, que dit tou dé bon ? — Rein dé bon, monsu lo curé, vo séde que l'an passa n'a pâ étai bin d'âu fein, et coumein n'ein né pllie rein ye su dobedzi dé bâilli dé la paille dé fromeint à ma vatse, mâ ne la vâ pas bin medzi, et son laci sein va tot. Pôriavo mé pretta n'a treintanna dé francs por atzeta dâu fein, lé vo reindri appri méçon. — Mon ami Pierre su bin fatsi né rein d'ardzein à té pretta mâ tindi-quéri coumein té fo féré por que ta vatse medzâi la paille, et lo laci lai revindra prâu. Té fo alla à Ro-

mont atzetâ dâi lounetté verté, te lé mettri à ta vatse et te tsappléri la paille bin courta et ye craira que lé dé l'herba et tot aura bin.

Botzalet tot contein, pâ po Remont atzi lé lounété, et lo leindéman Dzaset son vesin lâi aida à lé mettré à sa vatse et lâi bailliran dé la paille courta, mâ la vatse vava tot blu, coumeinça à moufa et à branla la tita et lépéclia lé lounettés contré lo carnotset. Pierre tot épouâiri cor ver lo curé, que lâi dit : quî te que lâi à que té raminé péreingue, mon ami Pierre. — Vo ne sédé pas monsu, n'ein volliu mettré les lounettés à ma vatse, et lé za écliafiâie contré lo carnotset; vâi que adi mé dé mo, que fo te que ye fasso po mein teri, dité mé vâi.

Mon ami Pierre né adi rein d'ardzein po té pretta mâ mé vé t'indiqua oncora on remîdo, te sâ qu'on lâi dein les Ecretouré : Demandez on vous donnera, cherchez vous trouverez. Té fo veni ti lé matin à l'Eglise, te fari la praïre que mé vé té deré : Seigneur, je te demande cent louis; il s'en manqueroit seulement un liard que je ne les prendrais pas. Peindein houit dzo, Pierre fit la mîma praïre, et lo neuvième lo curé lâi mette noinanténâu louis sur la trabllia dé commenion. Botzalet eintre dein l'Eglise coumein dé coutema et dé tot lien ye ve brelli lé louis d'or; sapproutsé dé la trabllia et sein piré lé contâ lé ribllé dein son tsapi et lo vâilé via; aô momein que soo lo curé lâi crié du la sacristie : arita, arita mon ami Pierre, n'ein n'a quî noinanténâu. L'ôtro sein sé reveri lâi repond : Cein ne fa rein monsu lo curé ne su pas tant regardein avoué l'Eternel; portavo bin !

Mordze, lo dix déceimbre 1868.

F. G.

C'était sous Louis XVIII. Un négociant de Lyon écrit à un de ses correspondants de Marseille :

Les trois-six baissent effroyablement.

On ouvrait les lettres à la poste dans ce temps-là : celle du Lyonnais passe sous les yeux d'un préfet-facétieux qui le fait immédiatement incarcérer.

On avait vu dans sa lettre une allusion injurieuse au roi Louis XVIII : *Trois fois six font dix-huit.*

L'autre jour, une femme paraissait devant le tribunal de police, accusée d'avoir volé des betteraves.

— Votre état? demande le président à l'accusée.

— Veuve.

— Mais ce n'est pas un état.....

— Garde-champêtre, dites-nous quelle qualité elle prenait quand vous l'avez arrêtée?

— La meilleure qualité..... ce qu'il y avait de mieux en betteraves!

Madame X. qui fait appeler son médecin pour le moindre bobo, venait de l'accabler d'un déluge de questions :

— Que dois-je faire, docteur?

— Mon Dieu! répond celui-ci, la tête rompue par ce bavardage, vous n'avez besoin que de repos.

— Mais ma langue, docteur; voyez donc ma langue!...

— Eh! votre langue aussi n'a besoin que de repos.

Une dame d'un monde assez équivoque donnait, l'autre jour, une petite fête à sa maison de campagne.

Elle avait invité son médecin à y assister avec sa femme. Mais celui-ci vint seul, comme bien vous pensez.

— Et madame, lui demanda l'*amphitrionne*, pourquoi ne l'avez-vous pas amenée?

— Pour deux raisons, mon enfant... La seconde, c'est qu'elle a mal au pied.

Riflard.

Tout le monde a lu le roman si populaire de Daniel Foë, et, par conséquent, tout le monde sait pourquoi Robinson a laissé son nom à ces parapluies de large envergure qu'on appelle aussi *parapluies de famille*. Mais on ne se souvient pas aussi généralement des circonstances dans lesquelles le mot *riflard* est venu à son tour caractériser ces parapluies antiques et grotesques, dont on retrouve parfois de curieux échantillons sous les bras de nos campagnards endimanchés.

Le nom de *riflard* se donnait autrefois en France comme sobriquet et dans une intention injurieuse aux sergents chargés d'arrêter quelqu'un ou de faire payer les impôts. Par suite, il s'employait fréquemment au XV^e siècle dans les comédies et mystères d'une manière satirique et bouffonne, — et de nos jours, Picard l'a donné à un personnage comique de sa comédie la *Petite Ville*, Or, l'acteur chargé du rôle de *Riflard*, lors de la création de cette pièce, parut sur la scène avec un énorme parapluie qui produisit si bien son effet, que l'on ne put voir, à partir de ce moment, de parapluie ridicule sans songer à celui de Riflard. Ce nom ne tarda pas à devenir populaire, et les vieux parapluies furent baptisés.

AU MAGASIN MONNET

Place St-Laurent, Lausanne,

Joli choix d'objets pour étrennes : albums photographiques, maroquinerie, porte-monnaie, buvards, nécessaires pour dames, fournitures d'écoles, psautiers, stéréoscopes et vues suisses, gravures pour enfants, alphabets illustrés, papier à lettre orné, cartables, encriers portatifs, carnets de poche, capuchons de lampes, coffrets, boîtes de mathématiques, etc., etc.

Registres de divers formats et de diverses réglures; copies de lettres à la presse, carnets réglés pour bouchers, boulangers, etc.

Boîtes à cigares, porte-allumettes, porte-cigares, étuis à cigares, pipes d'écume, cendriers, etc., etc.

Papier pour fleurs.

L. MONNET — S. UENOUD

LAUSANNE. — IMPRIMERIE HOWARD ET DETEULE.